

système financier frauduleux elle vit, elle ne supporterait pas ce régime 24 heures de plus.»

Nous souffrons d'anémie monétaire. La valeur de notre dollar a baissé dans une proportion de 70 p. 100 depuis les derniers 20 ans, ce qui diminue notre pouvoir d'achat graduellement, alors qu'il devrait plutôt augmenter au fur et à mesure que la production nationale augmente.

Le temps des vaches maigres et des vaches grasses est passé. Nous ne connaissons plus que des vaches maigres présentement, et cet état de choses n'est plus, de nos jours, recommandable.

Notre société capitaliste est née, a grandi et s'est épanouie. Le monde moderne marque un retour vers le paganisme, vers la capitalisation inhumaine, où l'homme vit dans l'abondance, mais est isolé de plus en plus, dépossédé par les forces de la finance.

Le Crédit social veut humaniser le capitalisme en le rendant serviteur au lieu d'exploiteur. Tous les outils du capitalisme doivent être mis à la disposition de chaque individu. Ces outils doivent permettre à tous et à chacun le minimum vital.

Ce sont, en quelques mots, les raisons d'être du Crédit social, et c'est ce qui le distingue des vieux partis politiques, usés et dangereux qui, sous des prétextes dictatoriaux, déposèrent les citoyens par l'arme de la finance à laquelle ils sont soumis.

Mes préopinants ont fait ressortir les mauvais effets de la situation actuelle par suite du financement bancaire des projets sociaux des divers gouvernements, qui se traduisent par l'endettement du public, des contribuables et de tous les gouvernements, et par des hausses de taxes qui grugent impitoyablement le faible revenu des travailleurs d'usine, des cultivateurs, des cols bleus, des fonctionnaires, bref, de toutes les classes de la société qui sont présentement dans le marasme.

L'honorable député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine (M. Béchard) disait que si j'avais bien réussi dans la société, c'était grâce au système actuel. Oui, j'ai bien réussi dans la société, mais j'ai travaillé peut-être cinquante fois plus que lui. Si quelqu'un réussit dans le système actuel, ce ne peut être qu'aux dépens des autres. Je suis assez humain pour me permettre de vivre, mais aussi de laisser aux autres le droit de vivre. Voilà pour quoi je travaille.

M. Béchard: Tous le monde est comme ça.

M. Latulippe: Monsieur le président, d'autres porte-parole du Crédit social ont proposé une formule nouvelle de financement, une formule saine, logique qui ne pourrait qu'assurer des avantages aux Canadiens. Je ne vois pas pourquoi les ministériels ne considéreraient pas les avancés économiques dont nous disposons pour régler le problème, pour équilibrer notre économie d'une façon normale.

• (1600)

L'économie actuelle, personne ne l'accepte, car elle est déséquilibrée du commencement à la fin. Les gouvernements vont taxer le peuple. L'honorable député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine disait tout à l'heure: Nous avons versé des allocations de bien-être social et des allocations familiales, nous avons financé le programme «Perspectives-Jeunesse» et payé toutes sortes de choses à la population. Mais par quels moyens ont-ils fait cela? En augmentant les impôts et les taxes de toutes sortes, directes ou indirectes, et après avoir accusé des déficits incom-

[M. Latulippe.]

mesurables. Nous aurons un déficit de trois milliards de dollars à la fin de l'année 1973, pour appliquer des lois sociales, afin de permettre aux gens de vivre convenablement. Mais ce qui est encore loin d'être convenable, c'est d'accuser déficit sur déficit. Et ces déficits, il faudra bien les combler un jour, et c'est ce que l'honorable député ne comprend pas.

D'autres porte-parole du parti créditiste ont proposé une nouvelle formule de financement, une formule saine.

Monsieur l'Orateur, durant les quelques minutes qui sont à ma disposition, je veux faire ressortir quelques-uns des avantages qui découleraient, pour toute la population, de l'application des principes contenus dans la motion présentée par l'honorable député de Champlain.

D'abord, les besoins sociaux des Canadiens pourraient être satisfaits, pour autant que les possibilités physiques de ce pays le permettent. Cela veut dire que si les cerceaux existent, que si les bras sont disponibles, que si les matériaux sont en abondance, rien ne pourrait empêcher que ne soient satisfaits les besoins des Canadiens en matière de projets sociaux, dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'aménagement urbain, de l'équipement public, et ce à tous les niveaux.

Je voudrais ici rappeler que nous croyons que le domaine de l'éducation relève des provinces. C'est ainsi que nous croyons que ce sont les provinces qui doivent avoir charge, par le truchement des commissions scolaires, des collèges et des universités qui sont sous leur juridiction, en consultation avec les organismes représentatifs de ce secteur, c'est-à-dire les parents, les maîtres, l'Église et l'État, de l'élaboration des programmes, qui devront cependant tenir compte des objectifs que poursuit la société et des besoins qui s'y font sentir.

Mais tous ces besoins de l'éducation, qu'il s'agisse d'installations scolaires, de la formation professionnelle, du confort des élèves, coûtent cher, et nous croyons qu'une formule comme celle que nous préconisons permettrait, je ne dis pas de tout régler, mais d'éliminer au moins l'obstacle le plus grave, qui paralyse actuellement toutes les bonnes volontés, qui réduit pratiquement à néant les meilleures initiatives.

Si nous passons au domaine de la santé, c'est la même chose. Pour guérir les malades et prévenir la maladie, il faut tout d'abord des institutions en assez grand nombre pour les recevoir. Il faut aussi des médecins et des spécialistes.

A l'heure actuelle, il existe, dans toutes les provinces canadiennes, des programmes d'assurance-maladie ou d'assurance-santé.

Sans tenter d'établir le bien-fondé de ces programmes et la manière de les appliquer, il reste que tous les programmes actuels d'assurance-santé se heurtent à des difficultés financières.

Les difficultés sont telles que le gouvernement fédéral a presque mis les provinces en demeure d'avoir à restreindre les coûts de ces programmes qui sont de plus en plus élevés.

Il ne faut pas oublier que les provinces doivent faire face aux coûts de construction des hôpitaux, voir à la formation du personnel compétent, négocier avec les employés, qui ont le droit de grève quant à leurs conditions de salaire et de travail. Les provinces subissent les contrecoups financiers de ces programmes d'assurance-hospitalisation et d'assurance-santé. Elles sont aux prises avec les coûts financiers de ces programmes et se sébattent pour trouver les capitaux nécessaires, pour améliorer